

Rencontre du Comité de vigilance  
du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

*Le mardi 15 décembre 2009 à 18h30  
À l'aventure  
355, rue Dupont, Beaupré*

## COMPTE RENDU

---

Personnes présentes :

### Membres

M. Raymond Audet  
M. Robert Caron  
M. Bernard Paré  
M. Mathieu Painchaud-April

M. Richard Legault  
M. Mario Godbout

### Observateur

Mme Vanessa Dufresne  
M. Denis Robillard  
M. Richard Simoneau

---

### Ordre du jour

1. Adoption du projet d'ordre du jour
  2. Adoption du compte rendu de la réunion du 22 septembre 2009
  3. Nomination d'un président
  4. Représentant de Saint-Ferréol-Les-Neiges
  5. Enjeux de communication au sein du comité
  6. Publication des résumés de réunion dans l'Autre Voix
  7. Bilan financier
  8. Divers
  9. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
  10. Fin de la rencontre
- 

En attente de la nomination du nouveau président du comité, M. Paré préside la réunion.

#### 1. Adoption du projet d'ordre du jour

M. Audet propose d'aborder le sujet de l'incendie de la torchère au point 5. M. Caron propose l'adoption du projet d'ordre du jour avec cette modification. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 2. Adoption du compte rendu de la réunion du 22 septembre 2009

M. Legault apporte quelques corrections orthographiques qui seront apportées au document par Mme Dufresne. M. Legault propose l'adoption du compte rendu corrigé. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 3. Nomination d'un président

M. Audet propose M. paré comme nouveau président du comité, cependant, M. Paré refuse cette proposition. M. Caron propose ensuite M. Audet qui accepte la proposition. Il est élu unanimement.

#### **4. Représentant de Saint-Ferréol-Les-Neiges**

Mme Dufresne informe les membres qu'un citoyen de Saint-Ferréol-Les-Neiges s'est montré intéressé à se joindre au comité. Il a contacté Mme Dufresne suite à la publicité parue dans le journal l'Autre Voix qui invitait le grand public à assister à l'assemblée biannuelle du 22 octobre dernier. M. Audet propose de le contacter afin de savoir s'il est toujours intéressé à faire parti du comité ainsi que de l'inviter à la prochaine réunion. La proposition est adoptée à l'unanimité. Mme Dufresne s'assurera du suivi. Les membres suggèrent également de contacter la municipalité afin qu'elle délègue un élu au comité.

#### **5. Enjeux de communication au sein du comité**

M. Audet fait part aux membres de son désir d'une diffusion rapide de l'information lorsqu'un évènement important se produit sur le site d'enfouissement. Il fait la proposition que les responsables à la ville de Québec aient en main la liste à jour des adresses courriel des membres afin de ne pas avoir à passer par le secrétariat. Les gens de la ville acceptent et la proposition est adoptée à l'unanimité. Mme Dufresne s'occupera de tenir cette liste à jour et de leur faire part de toute modification.

M. Legault fait la proposition de prolonger le mandat de l'Association des amis du cap Tourmente afin de réaliser les travaux de secrétariat du comité. La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### 5.1 Incendie

M. Simoneau fait le point sur l'incendie qui a eu lieu dans la nuit du 28 au 29 octobre dernier. Le bâtiment servant au captage et à la combustion des biogaz a été incendié. Le feu aurait pris naissance dans la torchère pour ensuite se propager jusqu'au bâtiment. La station informatique servant à gérer le système de combustion a donc également été incendié. Cependant, une boîte noire (même principe que pour les avions) a été récupérée et sera analysée afin de déterminer la cause de l'incendie. Les dommages sont évalués à 45 000\$ et la compagnie d'assurance prendra ces frais en charge. Les travaux de reconstruction devraient débuter en février 2010. Présentement, les biogaz ne sont pas brûlés, mais au niveau du ministère (MDDEP), la ville n'a aucune obligation réglementaire de délai pour la remise en opération de la torchère. La ville a quand même demandée à son exploitant (SÉCRA) de procéder rapidement à sa remise en fonction.

Quelques points d'information ont également été abordés concernant la station de traitement des lixiviats. Elle a cessé de fonctionner pour la période hivernale le 11 décembre et devrait redémarrer au printemps 2010. Durant ce temps, c'est la firme Mabarex qui assure une présence partielle sur le site et qui demeure responsable des alarmes en tout temps. La capacité de réserve des bassins est suffisante lors de la période d'arrêt du traitement durant l'hiver, même avec un couvert de glace. Les visites régulières sur le site par le personnel de l'exploitant et de la ville de Québec, ainsi que le système d'alarme à distance, assurent un suivi par rapport au niveau des bassins.

#### **6. Publication des résumés de réunion dans l'Autre Voix**

M. Paré suggère de publier dans le journal l'Autre Voix des résumés de réunion du comité de vigilance. Cela permettrait d'apporter une transparence, ainsi qu'une certaine visibilité en démontrant aux gens ce qu'est le comité de vigilance et le travail qu'il fait. L'adresse du site Internet serait également diffusée ce qui pourrait faire augmenter le taux de fréquentation. M. Caron fait la proposition de cette idée et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Suite à cette intervention, d'autres idées de diffusion d'information ont émergées. Les membres sont intéressés à ce que le comité soit informé des nouvelles actions menées par la ville ou les municipalités concernant, par exemple, le recyclage ou le compostage. L'information pourrait ainsi être diffusée sur le site Internet. M. Legault suggère aussi d'envisager un plan de communication. Mme Dufresne se chargera de récolter les différentes idées des membres pour en discuter à la prochaine rencontre. L'idée

d'une réunion commune avec le comité de vigilance de l'incinérateur est maintenue et sera considérée sérieusement.

### **7. Bilan financier**

Mme Dufresne présente le bilan financier.

### **8. Divers**

Aucun point supplémentaire n'est abordé.

### **9. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour**

Les principaux sujets abordés seront :

- le redémarrage de la station de traitement des lixiviats
- un suivi auprès des nouveaux membres et l'organisation d'une visite du site d'enfouissement
- le plan de communication

La prochaine réunion devrait avoir lieu à la fin du mois de février ou en début du mois de mars 2010.

### **11. Fin de la rencontre**

M. Legault propose la fin de la rencontre et la proposition est adoptée unanimement.

Vanessa Dufresne  
Association des amis du cap Tourmente  
16 décembre 2009